




DOSSIER DE CANDIDATURE

A LA

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE) POUR L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP) CARRIÈRES ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION



NOM DU CANDIDAT :	 <p>Photo du candidat</p>
PRENOM :	
ENTREPRISE :	
.....	
.....	
.....	
Intitule du CQP visé :	
.....	

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) Carrières et Matériaux
Avenant à l'accord national professionnel du 11 juin 1993

Processus de certification professionnelle CQP validé par la
Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) carrières et Matériaux de Construction le 21 mai 2008



DEMARCHE D'OBTENTION D'UN CQP PAR VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

Objectif

Faire reconnaître les compétences acquises du fait de l'expérience professionnelle pour obtenir un titre reconnu par la branche Carrières et Matériaux : le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

Public concerné

Tout salarié exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle au sein d'une entreprise du secteur Carrières et Matériaux pendant au moins 3 ans.

Principes de mise en œuvre du dispositif VAE/CQP

- Le candidat effectue sa demande de dossier en accord avec le responsable de l'entreprise.
- Ceficem étudie la demande et fait parvenir un dossier descriptif des activités au candidat s'il est éligible.
- Un positionnement se déroule dans l'entreprise, entre le candidat, le responsable hiérarchique et le régulateur Ceficem qui évaluent les acquis à partir du référentiel du CQP visé.
- Le candidat peut être accompagné par Ceficem pour renseigner le dossier descriptif des activités.
- **Le jury paritaire VAE délibère sur la base du dossier descriptif des activités (50 %) et de la validation effectuée avec le régulateur Ceficem (50 %).**
- Si l'ensemble du dossier VAE montre que les critères d'attribution sont atteints, le jury délivre le CQP avec, le cas échéant, des préconisations de perfectionnement.
- Si le dossier révèle que des domaines d'activités sont insuffisamment maîtrisés, il est proposé un parcours de formation individualisé, le reste étant acquis. Le candidat intègre ensuite la promotion CQP.
- A l'issue de la formation, le stagiaire se présente devant le jury paritaire CQP qui délivre le CQP sur la base des critères d'attribution définis.

LE PARCOURS PROFESSIONNEL DU CANDIDAT

Quel est votre parcours dans l'entreprise depuis votre embauche ?

ANNEE(S)	FONCTIONS ET NIVEAU DE RESPONSABILITE	COMPETENCES DEVELOPPEES

Décrivez dans les grandes lignes votre parcours professionnel complet (depuis la fin de vos études)

ANNEE(S)	ENTREPRISE	SECTEUR ¹	EMPLOI OCCUPE	COMPETENCES DEVELOPPEES

¹ Carrières et Matériaux, BTP...

LES MOTIVATIONS DU CANDIDAT

Merci de répondre rapidement à ces 3 questions pour nous indiquer les motifs pour lesquels vous souhaitez participer à la démarche VAE/CQP.

1) La démarche dans laquelle vous vous engagez est elle destinée :

- A vous confirmer dans le métier que vous exercez actuellement.
ou
 A vous permettre d'accéder à une nouvelle fonction.

2) Professionnellement et personnellement, qu'attendez vous de cette démarche ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3) A ce titre, je souhaite ou ne souhaite pas² faire une demande pour utiliser mon Droit Individuel à la Formation (DIF) pour :

- La VAE
 Le parcours de formation individualisé qui me sera proposé le cas échéant

Fait à, le

Nom Prénom

Signature

² Rayer la mention inutile

IMPORTANT

Dossier à renvoyer dûment complété à

Gérard MOUTCHE
CEFICEM
3 rue des Frères Chausson
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

- Vous recevrez une réponse de notre part sur la recevabilité de votre dossier sous 15 jours.
- Dès réception de la recevabilité, le Délégué Régional à la Formation CEFICEM contactera votre entreprise et vous-même pour vous présenter les actions d'accompagnement possibles, ainsi que les modalités d'attribution du CQP par la VAE, et pour fixer une date de réalisation de la VAE.

[Partie réservée à CEFICEM]

VERIFICATION DE L'ELIGIBILITE DU CANDIDAT

Nom

Prénom

Entreprise

Nombre d'années de pratique oui non

Nombre de dossiers par an oui non

Le métier est-il en rapport avec le CQP visé oui non

Le (cachet et signature)

「

」

Commentaires :

.....

.....

.....

.....